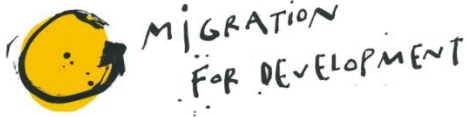




République du Sénégal

Un peuple – Un but – Une foi



Financé par :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development
and Cooperation SDC

Mis en oeuvre par :



*Programme d'Appui aux Initiatives de Codéveloppement Economique Local
dans la région de Sédhiou (PAICODELS)*

Monographie territoriale

PROFIL MIGRATOIRE

Commune de DIAROUME

Grdr; ARDS; UASZ



Octobre 2016

Table des matières

Mot du Maire.....	Erreur ! Signet non défini.
INTRODUCTION.....	3
CHAPITRE 1 : CADRE CONTEXTUEL ET MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE	4
<i>1.1 Contexte et justification de l'étude.....</i>	<i>4</i>
<i>1.2 Méthodologie.....</i>	<i>4</i>
CHAPITRE 2 : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE DIAROUME.....	6
<i>2.1. Historique de création de la commune.....</i>	<i>6</i>
<i>2.2. Evolution démographique de la commune.....</i>	<i>7</i>
CHAPITRE 3: LES MOBILITES HUMAINES DANS LA COMMUNE DE DIAROUME... 8	
<i>3.1 L'immigration.....</i>	<i>8</i>
<i>3.2 L'émigration dans la commune.....</i>	<i>10</i>
CHAPITRE 4 : LA DIALECTIQUE MIGRATION ET DEVELOPPEMENT DANS LA COMMUNE.....	15
<i>4.1 Interrelation entre migrants et acteurs du territoire.....</i>	<i>15</i>
<i>4.2 Réalisation des migrants</i>	<i>15</i>
4.2.1. Evolution des domaines d'intervention des migrants	15
4.2.2. Zones d'intervention des migrants dans la commune	16
4.2.3. Apport financier, matériel et immatérielle de la migration	16
CONCLUSION	17

INTRODUCTION

La dialectique migration et développement a pris une tournure intéressante. En effet, les mobilités humaines à l'intérieur des pays et au-delà des frontières fait partie intégrante du paysage social, économique et environnemental actuel. Le constat est que les mobilités humaines ont des répercussions directes et multiples sur les acteurs des territoires qu'ils fréquentent : les migrants eux-mêmes, leurs familles, leurs communautés, de même que le développement des pays d'origine, de transit et de destination. C'est pourquoi les collectivités locales doivent intégrer cette dialectique migration et développement dans leurs politiques et stratégies de développement.

Le présent document cherche à retracer le profil migratoire de la commune de Diaroumé. Ce dernier permet de donner un aperçu sur le phénomène migratoire de la commune. Son objectif est de permettre à ladite commune d'avoir un outil fiable, qui orientera les décisions relatives à la dialectique migration et migration prises de concert avec les différentes parties prenantes, notamment les migrants, les immigrants et les élus locaux pour instaurer un développement durable qui sera bénéfique à la communauté dans son ensemble.

Pour ce faire, le profil est articulé autour des soubassements de l'étude d'abord. Ensuite il y a une cartographie des destinations et des provenances des migrants ainsi que leur structuration. En fin le focus est mis sur les imbrications entre la migration et le développement local de la commune.

CHAPITRE 1 : CADRE CONTEXTUEL ET MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE

1.1 Contexte et justification de l'étude

La région de Sédhiou connaît une forte mobilité humaine. Face à ce phénomène croissant dans la zone, les autorités de l'Agence Régionale de Développement (ARD) ont mis en place un dispositif d'accompagnement des migrants communément appelé HOM (Help Office for Migrants). Ce dispositif a pour mission de répertorier l'ensemble des migrants de la région de Sédhiou ainsi que les initiatives de développement qu'ils entreprennent au niveau de la région. C'est dans ce cadre que le projet PAICODELS a été conçu en rapport avec le GRDR et l'ancien conseil régional avec le concours financier de l'Initiative Conjointe pour la Migration et le Développement (ICMD). L'un des axes d'intervention de ce projet consiste à produire de la connaissance fiable sur les mobilités humaines dans la région en partant de 6 communes pilotes que sont : Oudoucar, Diaroumé, Sédhiou, Bounkiling, Goudomp, Marsassoum. La présente étude s'inscrit dans ce processus de production de connaissances dans la commune de Diaroumé.

1.2 Méthodologie

Cette étude s'inscrit dans la suite d'une étude déjà menée par un consultant qui a produit une base de données conséquentes. Cependant, bien que l'étude soit bien faite, nous avons senti le besoin d'approfondir certains points d'où le choix porté sur la méthodologie qualitative.

Ce choix nous a permis de nous entretenir avec divers acteurs que sont :

- Elues locaux
- Autorités administratives, chefs de villages ou délégués de quartier
- Migrant de retour ou en vacance
- Famille de migrants
- Immigrés

Les entretiens avec les différents acteurs se sont faits à l'aide de divers outils de recueil d'informations tels que le focus groupe, l'entretien semi directif, les récits de vie, l'observation.

Par ailleurs, cette étude est une ébauche de production de connaissances sur le phénomène migratoire des communes. Les statistiques présentées sont des résultats d'enquêtes de terrain qui restent à améliorer. Cela est dû d'une part à l'absence de données au niveau institutionnel sur la question et d'autre part au manque ou à la rétention d'information de la population interviewée puisque la majorité des émigrés

de cette contrée sont partis de manière irrégulière. Néanmoins les données recueillies, nous ont permis de faire les graphiques et cartes que comporte le document.

CHAPITRE 2 : PRESENTATION DE LA COMMUNE DE DIAROUME

La Commune de Diaroumé est située dans le département de Bounkiling. Elle est limitée : Au Nord par les Communes de Médina Wandifa et Faoune ; au Sud par la Commune de Koussy ; à l'Est par la Commune de Diambaty et à l'Ouest par la Commune de Sansamba. La commune a connu beaucoup de mutations administratives au cours de son évolution. En effet, le décret n°2008-749 du 10 juillet 2008 portant sur la création de communautés rurales dans plusieurs régions du pays (Kaffrine, Kaolack, Kolda, Louga, Matam, Saint-Louis, Sédhiou...) a fortement impacté sur le territoire communal de Diaroumé. Il est amputé d'une bonne partie de ses villages du côté Nord-est. Ces villages sont rattachés aux communes de Faoune et Diambaty. Alors le nombre de villages qu'il polarisait passa de 62 à 42 villages. En 2014, avec l'application de l'Acte 3 de la décentralisation, Diaroumé est érigé en Commune.

2.1. Historique de création de la commune

La commune de Diaroumé est à cheval entre les terroirs du Pakao et du Sonkodou. Cette zone était jadis habitée par des Baïnounks d'où le nom de Sonkodou provenant de celui du roi Wolou Sonko, exilé à Mancononding avec l'arrivée des Mandingues. L'installation des Mandingues dans ce terroir remonte au 18^{ème} siècle. Les premières vagues migratoires d'installation sont venues du Mali. Le peuplement a commencé à Ndiama. C'est à partir de ce village que les populations ont essaimé vers le Sonkodou pour y fonder de nouvelles localités telles que Touba diassor et Diaroumé.

Dans cet élan de création de nouveaux villages, le dispositif de régulation est toujours pris en compte. C'est pourquoi les familles fondatrices sont souvent accompagnées de familles de forgerons qui veillent au respect des lois et des us et règlent les litiges. C'est le cas du village de Diaroumé où l'aïeul de l'actuelle famille Darry a joué ce rôle. Mieux, c'est toute l'organisation sociale de la localité de départ qui est reproduite dans le nouveau lieu de résidence. Du coup, la première vague d'installation est composée de différentes familles en fonction de leur occupation. Diaroumé fut d'abord habité par les familles Dabo, Cissé, Samaté, Daffe, Darry, Barro et Dramé. Les principales ethnies présentes à cette période étaient les Mandingues et les Baïnounks.

Aujourd'hui on y rencontre plusieurs ethnies du pays. Cette nouvelle donnée est due à l'attractivité de Diaroumé en termes de ressources foncières. On assiste alors à la venue massive de Sérères, Wolofs et Peuls. Ces derniers ont créé une dizaine de villages dans la partie Est de la commune au cours de ces deux dernières décennies. Excepté Touba mouride 2, ces villages sont fondés après Taïba Diassor en 1997. Depuis lors des vagues migratoires d'installation ne cessent d'arriver à Diaroumé dont la dernière remonte à 2010 et correspond à la création de Madina Ly. La commune compte actuellement 45 villages.

Les motifs d'installation des populations varient d'un village à autre. Les premiers villages sont généralement fondés suite à des prédictions de marabout. Par ailleurs les récentes installations se sont constituées autour de la recherche de terres cultivables et

de pâturage. Ce dernier motif d'installation concerne plus les Sérères, Wolofs et Peuls. Bien que Diaroumé fût une zone d'installation depuis le début de la formation de ses premiers villages ; elle a enregistré des vagues d'émigrés saisonniers axées sur le bassin arachidier. Cette émigration connue sous le nom de « *tiya wiroom* » était justifiée par la recherche de l'argent. Il se trouvait que les revenus des travaux champêtres étaient destinés aux besoins collectifs des familles.

2.2. Evolution démographique de la commune

L'évolution démographique de la commune de Diaroumé est fortement impactée à la fois par les découpages administratifs et les flux migratoires qu'elle a connu. Avec le découpage de 2008, elle a perdu un bon nombre de villages au profit des communes de Faoune et Diambaty. Au recensement général de la population et de l'habitat de **2002**, la commune comptait **1670** concessions pour **2127** ménages. Ce cadre abritait **25657** habitants dont **12642** hommes et **13015** femmes. En **2012** sur les 45 villages, la commune comptait 957 concessions pour 1295 ménages ; avec une population de **21208** habitants dont **10483** hommes et **10725** femmes¹.

¹ PIC Diaroumé Rapport Final Février 2012

CHAPITRE 3: LES MOBILITES HUMAINES DANS LA COMMUNE DE DIAROUME

La migration est un déplacement de personnes d'un lieu à un autre dans le but de trouver de meilleures conditions de vie, ce déplacement peut être individuel, collectif, volontaire ou forcé. Mais dans tous les cas, la traversée d'une frontière quelque'elle soit est obligatoire pour qu'on puisse parler de migration. Ainsi, des raisons économiques, culturelles, environnementales ou politiques amènent beaucoup de personnes à entreprendre la migration.

Malgré la volonté de certains Etats à gérer ou à contenir les flux à travers l'instauration de politiques anti- migratoires, le phénomène gagne de plus en plus du terrain jusqu'à devenir une question mondiale. Les causes de la migration sont nombreuses et diverses, nous pouvons retenir néanmoins l'amélioration des conditions de vie du migrant et de sa localité d'origine. Vue sous cet angle, il devient opportun de s'intéresser à certaines zones à forte mobilité humaine comme Diaroumé.

3.1 L'immigration

La mobilité humaine à Diaroumé est liées à l'histoire de la création de ses villages. Au même moment où les villages fournissaient des saisonniers, ils recevaient des jeunes venus des terroirs du Fouladou (Kolda) généralement. En effet, la Commune est une forte zone d'immigration. Ce statut est réconforté par l'existence de villages fondés par de récentes vagues d'immigration de peuplement. Cette immigration est nourrie par des Peuls venus du Fouladou et principalement des Sérères et des wolofs venus de l'intérieur du pays (bassin arachidier). Cette implantation est motivée par la recherche de terres cultivables et de pâtures. Le bassin arachidier qui jadis était une zone attractive du fait de son agriculture est aujourd'hui un grand pourvoyeur de mains d'œuvre. En effet, les villages sérères et Wolofs reçoivent beaucoup de saisonniers. Ces derniers viennent à différentes périodes, certains passent tout l'hivernage et d'autres lors de la récolte. A côté de ces vagues d'immigrés venus du centre du pays, il y a certains originaires des communes situées non loin de Diaroumé telles que Bona, Djirédji, Medina Wandifa, Marssasoum, Djendé. On note aussi des immigrants qui viennent des grandes Communes de la Casamance comme Ziguinchor, Bignona et Diouloulou. Cf. carte ci-dessous.



Figure 1: Répartition des immigrés de Diaroumé par commune d'origine u Sénégal.

Du point de vue de la structuration associative, il y a une absence des immigrés. On n'a pas noté d'association d'immigrés dans la commune de Diaroumé. Puisque la majorité des immigrés ne vivent pas dans les mêmes localités que les autochtones. Ils sont dans leurs propres villages où mènent des activités d'agriculture et d'élevage. Néanmoins, ils entretiennent de bonnes relations de voisinage. Les responsables de ces villages nouvellement installés se retrouvent avec ceux des populations accueillantes dans les mêmes structures. C'est le cas de l'association des chefs de villages de la commune de Diaroumé et de l'association C.A.P.E qui regroupe les cultivateurs de la commune. Alors l'intégration des immigrés dans la commune semble difficile à édifier ; mais on peut retenir leur libre accès aux ressources de leur village. L'acquisition de l'espace est négociée avec les propriétaires terriens. Et ce n'est après cela que la mairie fait une délibération portant sur la création du village. Les immigrés sollicitent la mairie sur le plan administratif et celle-ci leur offre plusieurs services dans le volet de la solidarité sociale. Cette position est soutenue par M. Cissé chef du village de Taïba Diassor, originaire de Ndoffane (région de Kaolack) en ces termes « *Nous avons de bonnes relations avec la mairie surtout avec le maire. Et cela dure depuis qu'il était président de conseil rural. S'il nous arrivait de perdre un des nôtres à Sédhiou, il mettrait son véhicule à notre service pour ramener la dépouille au village. Alors le seul point qui dérange c'est que*

la population locale doit cesser de nous considérer comme des étrangers. Nous sommes tous des Sénégalais et nous sommes venu sur ces terres pour nous installer »².

En parallèle à cette forte immigration interne, Diaroumé enregistre des flux migratoires venant des pays limitrophes du Sénégal. On y note une forte présence Gambienne par rapport aux autres pays tels que la Guinée Conakry et la Guinée Bissau.

Pays	Quantité
Gambie	18
Guinée Bissau	10
Guinée Conckry	3
Sénégal	45
Total	76

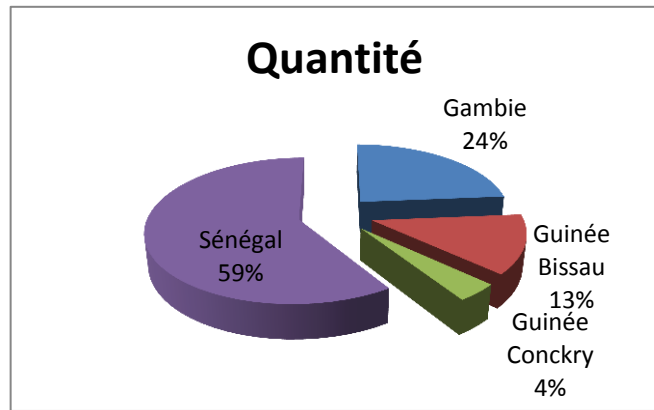


Figure 2: Répartition des immigrés par pays d'origine.

Ces données du tableau révèlent que l'immigration au niveau des villages mandingues et ne prennent pas en compte celles des récents villages fondés par les vagues d'immigration d'installation ; qui accueillent beaucoup de jeunes venus de leur localité d'origine surtout en saison des pluies. En revanche, Diaroumé demeure aussi un foyer pourvoyeur d'émigrés autant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale.

3.2 L'émigration dans la commune

L'émigration n'est pas une nouveauté à Diaroumé ; elle remonte à l'émigration saisonnière telle que citée in supra. Les déterminants du départ sont multiples et variés. Le point commun des déterminants du départ demeure l'amélioration des conditions de vie individuelles et. Par ailleurs, on peut retenir quelques déterminants du départ à savoir la pauvreté, le manque d'infrastructures sociales de base et surtout l'existence de groupe de référence local. Autrement dit, les migrants et leur famille constituent le groupe de référence que la population de non-migrant cherche à égaler.. Les destinations ont évoluées parce qu'il y a eu de nouveaux secteurs attractifs. La sécheresse des années 1970 dans la zone sahélienne a suscité beaucoup de mobilité humaine vers les villes.

En réalité, les populations de Diaroumé sont de grands voyageurs par rapport à celles des 5 autres communes (Boukiling, Marsassoum, Goudomp, Oudoucar et Sédhiou).

Tableau 1: Part des émigrés par commune de départ.

Commune	Boukiling	Diaroumé	Goudomp	Marsassoum	Oudoucar	Sédhiou	Total

² Propos en wolof, transcrit en français

Quantité	333	1494	418	364	443	188	3243
-----------------	-----	------	-----	-----	-----	-----	-------------

Ce tableau montre l'écart des émigrés entre les communes. Diaroumé vient en tête avec 46% des émigrés recensés dans les sites pilotes du PAICODELS. Il ressort de ce constat une émigration interne plus importante que les autres destinations. Cet aspect de la migration se justifie par le fait que les territoires limitrophes de celui de départ constituent le premier lieu de chute des émigrés.

L'émigration interne est plus orientée vers Dakar. Son statut de capitale du pays fait de lui une destination privilégiée par rapport aux autres. Dakar est suivi dans cet élan par Ziguinchor et Thiès. A côté de ces destinations viennent les régions de Diourbel, Kolda, Kaolack, Matam, Saint-Louis, Louga...

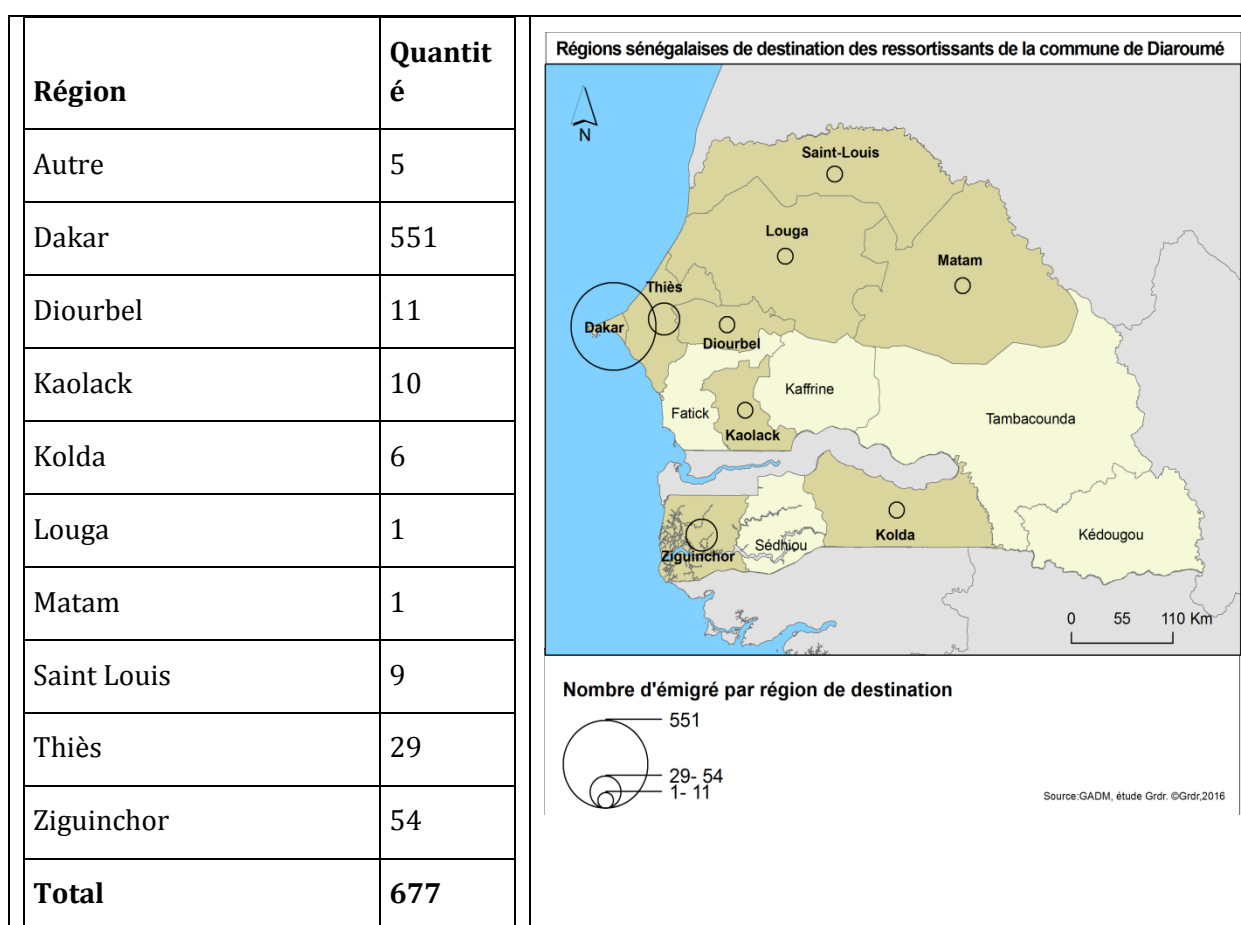


Figure 3: Destinations internes des émigrés

A côté de cette forte émigration des habitants de Diaroumé dans le pays, ils sont aussi répertoriés en Afrique. En effet, dans le continent les ressortissants de Diaroumé sont plus présents en Gambie, au Maroc et en Lybie. Leur présence en Gambie n'est pas fortuite car elle abrite des passeurs qui recrutent de potentiels candidats à l'émigration clandestine. Du coup, ces trois pays constituent des zones de transit pour les émigrants vers l'Europe. Les pays maghrébins constituent pour ces émigrés les portes d'entrée de

l'espace Schengen. Le Maroc n'est séparé de l'Espagne que par le détroit de Gibraltar et l'Italie est accessible par les îles Ciliennes à partir de la Lybie. Ces trois pays accueillent plus d'émigrés de Diaroumé que toutes les autres destinations internationales Ouest-Africaines et Centre Africaines avec 374 émigrés contre 30 émigrés. Cette configuration de l'émigration africaine de la population de Diaroumé laisse voir son aspect récent. Autrement dit, c'est une émigration qui n'a pas assez duré comparée à certaines zones comme la vallée du fleuve Sénégal qui ont connu le phénomène pendant la colonisation avec la migration de travail et la « *Diamsporat* » articulée autour de la recherche du diamant en Afrique centrale. Même si les données nous montrent leur présence dans cette contrée de l'Afrique, elle demeure assez faible. En revanche, on note une forte présence d'émigrés de Diaroumé en dehors du Sénégal et de la Gambie dans les pays nord africains. La carte ci-dessous illustre parfaitement cet état de fait.

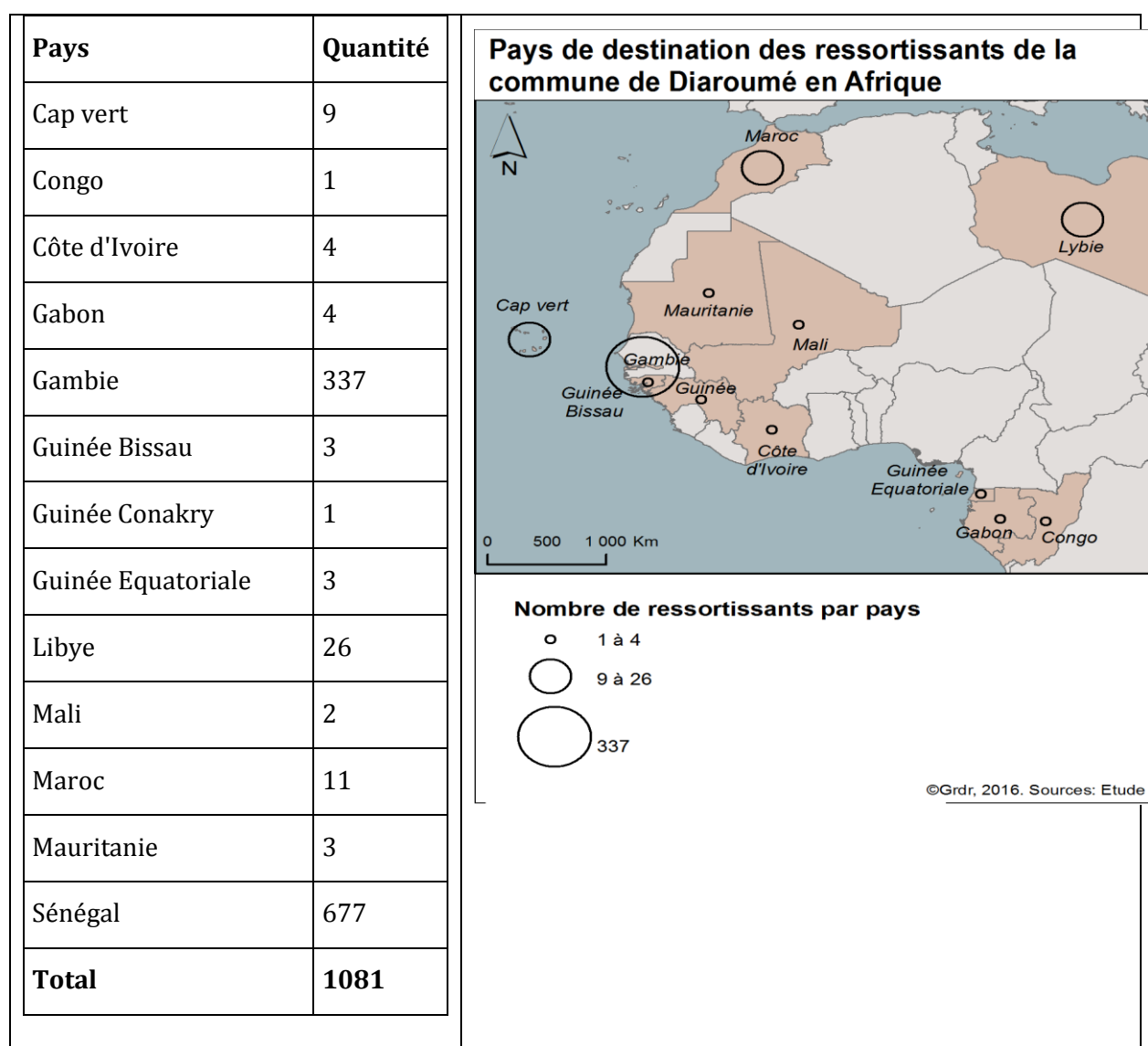


Figure 4: Destinations Africaines de la commune.

Les départs orientés vers l'Europe sont plus ressentis en France, en Espagne et en Italie. Les motifs d'installation dans ces pays sont souvent le désir de trouver du travail et le souci d'asseoir un meilleur cadre de vie pour soi et les populations restées au niveau de la localité de départ. Ces destinations ont une signification symbolique dans le choix de la localité d'accueil par les candidats à la migration.

En effet, le Sénégal est lié à la France par l'histoire de la colonisation. La destination Espagne a pris de l'ampleur avec l'avènement du phénomène « Barça ou Barzakh » ; période à laquelle les émigrants subsahariens traversaient les l'océan atlantique à bord d'embarcation de fortune. Quant à l'émergence de la destination Italie, elle est étroitement liée à l'absence de l'Etat en Lybie.

Cette dynamique migratoire est portée par des réseaux situés en Gambie. Les réseaux sont des interconnexions d'individus (migrant actifs, dans le territoire d'accueil), migrants de retour, familles, des connaissances qui ; s'activent pour la réussite de l'émigration d'un proche en amoindrissant le coût du voyage, réduisant les zone d'incertitude dans le processus migratoire et l'intègrent dans le tissu socioprofessionnel une fois arriver à destination. Par contre le réseau dont parle ici fait référence aux organisateurs des voyages qui ne prennent pas en compte l'intégration du lieu d'accueil. Il est généralement constitué des passeurs, recruteurs, familles et des fois même des émigrés installés dans les pays de destination. Par ailleurs à côté des trois pays Européens précités on remarque une certaine présence d'émigrés de Diaroumé dans d'autres pays tel que l'Allemagne, l'Angleterre, le Portugal et la Suisse (Cf. carte et tableau enjoints).

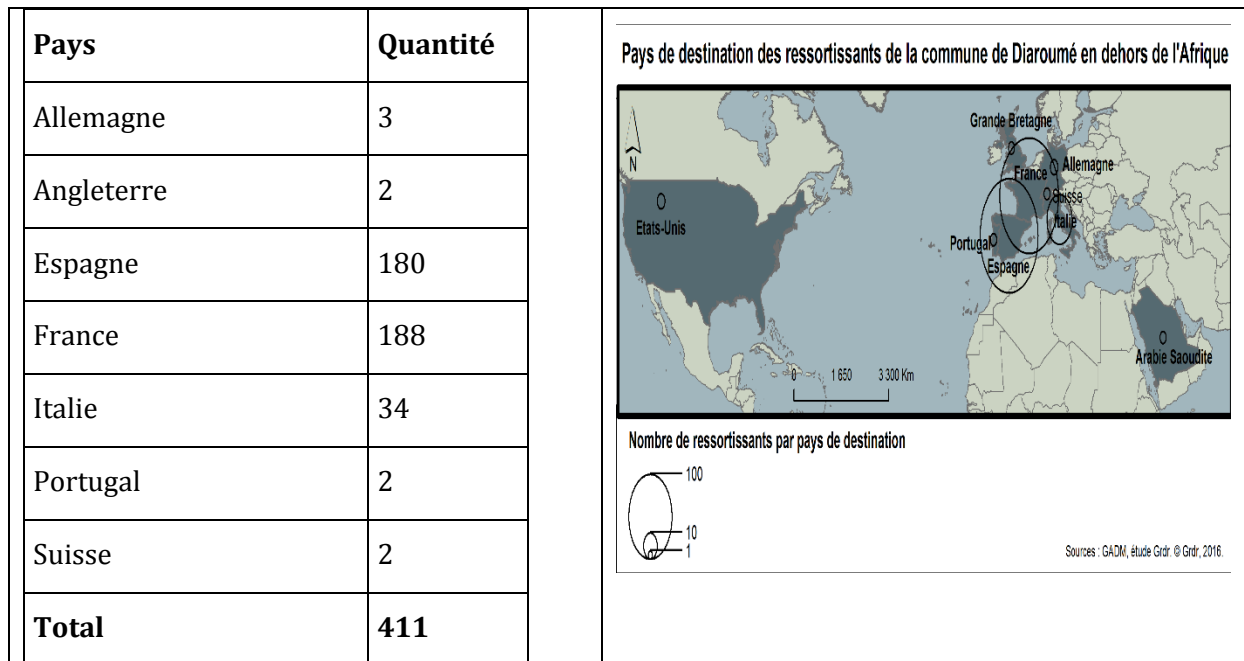


Figure 5: Destinations dans le reste du monde.

Les émigrés de Diaroumé sont assez faiblement structurés en association. Celles qui existent ont vu le jour pour un objectif bien déterminé. C'est-à-dire améliorer les conditions de vie de la population restée sur place en leur venant en aide. Il est à signaler que ces organisations d'émigrés sont structurées à l'échelle villageoise.

CHAPITRE 4 : LA DIALECTIQUE MIGRATION ET DEVELOPPEMENT DANS LA COMMUNE

4.1 Interrelation entre migrants et acteurs du territoire

La migration a contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations dans cette localité. Plusieurs grandes réalisations sont à mettre à l'actif des émigrés. En effet, les migrants sont de potentiels acteurs du développement et contribuent à la dynamique d'urbanisation à Diaroumé. Par ailleurs, ils sont très souvent sollicités en cas de besoins relatifs à l'accès aux services sociaux de base. Cependant, les relations entre les migrants et les autorités locales sont mitigées, dans la mesure où il arrive des fois que les migrants (émigrés et immigrants) répondent à leur appel sur des besoins immédiats ; mais peuvent aussi porter des actions à leur insu. La collaboration entre les migrants et la mairie sont plus accès sur les sollicitations d'ordre administrative (les délibérations et les autorisations de construction et les documents d'état civil).

4.2 Réalisation des migrants

4.2.1. Evolution des domaines d'intervention des migrants

Les migrants s'activent plus à répondre aux demandes sociales de leurs familles ; notamment dans la prise en charge des dépenses domestiques, à la construction des maisons de luxe ou à l'effort de construction d'infrastructures sociales de base. Il est à noter la prédominance des investissements culturels.

Secteur d'intervention	Quantité
Religieux	9
Economique	3
Social	2
Education	3
Santé	1

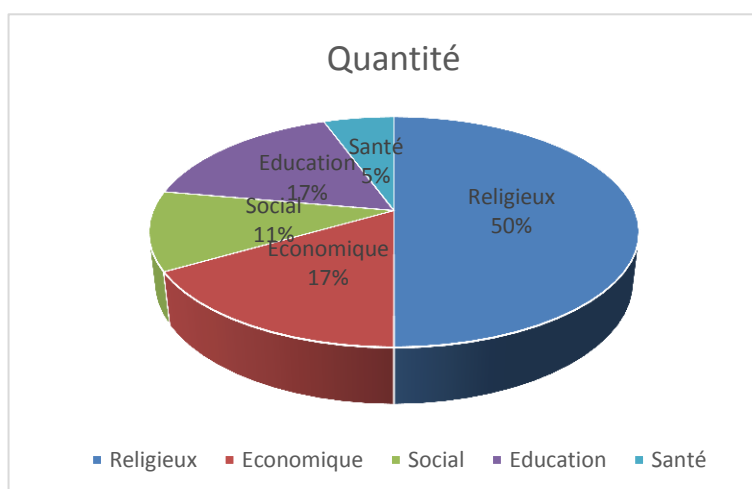


Figure 6: Secteur d'intervention des migrants.

Le religieux demeure le secteur privilégié des investissements des migrants. En réalité, les domaines d'intervention des migrants n'ont pas évolué. Parce qu'en général leurs apports répondent à des besoins immédiats de la population. Et c'est dans de rares situations qu'ils initient des projets.

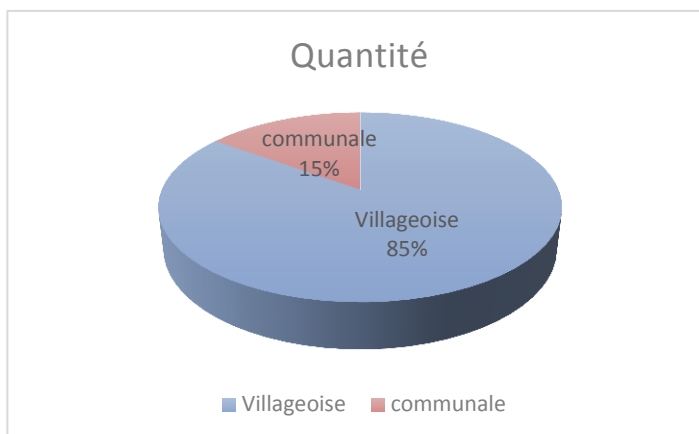
4.2.2. Zones d'intervention des migrants dans la commune

L'intervention des migrants dans la commune est plutôt restreinte. Elle se limite plus à la sphère familiale ou villageoise. Rares sont les projets qui profitent à toute la commune. Les interventions dans la commune se structurent comme suit :

- Construction et équipement de mosquée
- Habitats
- Poste de santé à Ndiama
- Contribution à la réalisation d'une piste de production
- Matérialisation d'un marché (hebdomadaire)

Figure 7: Echelle d'intervention des migrants.

Echelle d'intervention	Quantité
Villageoise	17
Communale	3



On note à la fois des contributions individuelles et collectives dans cette localité. Les contributions individuelles sont plus destinées à la famille. Elles se mesurent par la construction de maisons en dure, des élans de solidarité et d'entre-aide à l'endroit des non migrants. Par contre il y a une bonne présence d'associations d'émigrés mais leurs contributions à l'endroit de leurs localités d'origine est quasi inexistante. La seule association qui s'est investie en dehors du volet religieux (construction et équipement de mosquée, participation au Gamou annuelle du village) en facilitant la construction du poste de santé de son village, est l'association des ressortissants de Ndiama. Bien qu'il ait des efforts collectifs fournis dans l'effort de développement de la commune, l'apport individuel est de loin le plus prisé par les migrants.

4.2.3. Apport financier, matériel et immatérielle de la migration

Le transfert d'argent de la diaspora vers la commune de Diaroumé remonte à 2007. Cette contribution d'un montant de 3.000.000 de francs Cfa constituait l'apport du conseil rural de l'époque pour la réhabilitation d'une piste de production financée par le Programme National d'infrastructure Rural (PNIR). Les investissements individuels dans le domaine du transport (clando et moto Jakarta) engendrent des retombées financières pour les bénéficiaires. Mieux, la création du marché hebdomadaire initiée par les immigrants originaires du bassin arachidier a considérablement changé la configuration de la commune en lui dotant d'une source de recouvrement de la taxe municipale ou recette.

L'aspect matériel de la migration est perceptible à travers les moyens de transport, les infrastructures sociales de base (salles de classes et poste ou case de santé), les mosquées et l'habitat. En réalité, il y a une urbanisation qui est amorcée dans la

commune. Ce processus d'urbanisation doit être dans un cadre de vie où les besoins primaires de la population sont satisfaits tels que l'accès à l'éducation, à la santé...

L'apport immatériel de la migration dans la commune peut se mesurer au tour du marché hebdomadaire. Son existence a permis aux agriculteurs et aux éleveurs d'écouler leurs productions facilement et de pouvoir s'approvisionner en denrées de première nécessité. L'élevage et l'agriculture qui étaient jadis les deux principales activités sont aujourd'hui complétés par le commerce. Cette situation a favorisé et densifié la migration interne car la plupart des marchands ambulants ; colporteurs ... viennent dans le Louma (marché hebdomadaire) pour écouler leurs produits. Par conséquent c'est un lieu propice aux échanges de savoir-faire. Il y a eu une adhésion de la population autochtone mandingues à la vie de ce marché. Elle ne connaissait pas cette pratique et présentement elle rallie les marchés hebdomadaires de la zone afin de payer ou d'écouler des produits.

Contrairement aux autres Communes (Boukiling, Sedhiou, Goudomp ; Oudoucar et Marssassoum), la Commune de Diaroumé se distingue par son caractère accueillant. Bien que l'envie de migrer vers l'occident soit assez présente chez les jeunes, c'est l'immigration qui a eu le mérite d'attirer notre attention. Il faut noter que cette commune accueille en nombre important les migrants du bassin arachidier. Ainsi du fait de l'appauvrissement des sols ces derniers se tournent vers d'autres horizons. Dans cette recherche de nouvelle terre ces migrants du bassin arachidier se tournent généralement vers cette commune qui regorge de nombreuses surfaces cultivables et qui ne sont pas mise en valeurs. C'est ces derniers qui sont à l'origine de la création des villages tels que : Taïba Diassor, Séssène niakhar, Diagnène et autres faisant de leurs migration une migration d'installation. Cependant, bien qu'ils soient les initiateurs des « louma » (marchés hebdomadaires) leur installation n'est pas tout bénéfique à la population dans la mesure où ils réimplantent les techniques culturales qui ont appauvries les sols du bassin arachidier. Il s'en suit une forte déforestation dans la zone Est de la commune puisqu'ils emblavent de grands espaces.

Malgré qu'elle soit une commune accueillante il n'en demeure pas moins qu'elle présente aussi un fort taux d'émigrés.

CONCLUSION

La migration est un phénomène très développé à Diaroumé, les mobilités de populations ont favorisé d'importantes entrées et sorties du territoire local. Les migrations internationales et nationales y sont très présentes. La destination Afrique, contrairement à l'imaginaire construit au tour de la migration, reçoit plus de fils de Diaroumé que le reste du monde. Le Sénégal à lui seul enregistre 45% des émigrés de la commune. Bien qu'elle soit un foyer d'émigration, elle n'en demeure pas moins une zone attractive. Du coup, Diaroumé polarise des villages fondés par de récentes vagues d'immigration d'installation.

Les migrants sont devenus des acteurs de plus en plus responsables et tentent de compenser les insuffisances dont souffre leur localité. Ils prennent en compte leur environnement et l'améliorent. Cette étude nous a permis de voir que les migrants sont très peu structurés. Leurs investissements sont plus orientés dans le domaine religieux à travers l'organisation de voyage pour le Gamou ou la construction, l'équipement des mosquées. Les projets économiques sont très limités. Par ailleurs, l'immigration interne a favorisé l'implantation des marchés hebdomadaires. Cela a changé considérablement la configuration de la commune.

Parmi les six sillonnées, Diaroumé présente un fort taux d'émigrant. Avec un total de 3243 émigrés enregistrés au niveau des six collectivités locales, Diaroumé compte un nombre important d'émigrés. Avec 1497 émigrés enregistrés à Diaroumé promet un avenir meilleur avec ces ressortissants. Donc il est opportun que cette collectivité locale lance tous leurs espoirs sur ces derniers pour créer un développement qui sera bénéfique pour la commune.